#### intervenants

Michel Aπall: médecin, traducteur et essayiste vivant en Israël, il a donné plusieurs années durant un séminaire portant sur la Kabbale au Collège des études juives. Il a participé à l'édition collective, sous la direction de Shmuel Trigano, de La Bible et l'homme: Les dialogues bibliques du Collège des Études Juives de l'Alliance israélite universelle, éd. In Press, 2006; et traduit de l'espagnol, présenté et annoté l'œuvre d'Abraham Cohen de Herrera, Le portail des cieux, éd. de l'Éclat, 2010.

Michaël Benadmon: enseigne la philosophie tant générale que juive au sein de diverses institutions israéliennes; membre de l'unité Makom de l'Agence Juive, il participe à ce titre à l'élaboration de stratégies éducatives visant les communautés de diaspora. Ses recherches portent sur les relations entre religion et moralité dans la pensée halakhique et sur la théologie du sionisme religieux. À paraître prochainement aux Presses universitaires de Bar-llan, Rébellion et créativité dans la pensée du sionisme religieux (en hébreu).

Shmuel TRIGANO: professeur de sociologie à l'université Paris X, directeur du Collège des études juives, lauréat du prix Bernheim pour les sciences 2001, il dirige les revues *Pardès*, éd. In Press, et *Controverses*, éd. de L'Éclat. Auteur de 18 ouvrages, dont *Philosophie de la Loi*, éd. du Cerf, 1991; *Le Temps de l'exil*, rééd. Rivages, 2005; *Le Judaïsme et l'esprit du monde*, Grasset, 2011.

Michaël WYGODA: docteur en droit de l'université hébraïque de Jérusalem, il dirige depuis l'an 2000 le département de droit hébraïque au ministère de la Justice israélien. Auteur de divers livres et articles, il a assuré la direction de Véha-Ish Moshé, ouvrage collectif en hébreu et français édité à l'occasion des 80 ans de la yeshivah Etz H'ayym de Montreux où il fut étudiant, éd. SL, 2007.

Zvi Zohar: titulaire de la chaire Chauncey Stillman de droit sépharade et d'éthique de l'université Bar-llan, le professeur Zohar est également chercheur à l'Institut Shalom Hartman d'Études juives supérieures dont il dirige le Centre familial Alan et Loraine Fisher de Halakhah contemporaine. En préparation, un ouvrage sur les responsas de rabbins algériens confrontés à la problématique de la vie juive au sein de l'Algérie française; et un autre sur les décisons halakhiques de Rabbi Uziel concernant la conversion au catholicisme et les mariages mixtes.



En couverture : Salle d'audience de la Cour Suprême, Jérusalem ; "Les tribus d'Israël au Sinaï, autour de l'Arche d'Alliance" (détail), circa 1630, coll. privée Charmet, Bridgeman art library - Asap creative. Pages intérieures : Francesco Ubertini dit Le Bacchiacca, "Joseph accueille ses frères" (détail), toile d'une série réalisée pour le mariage de Pierfrancesco Borgherini (Florence), circa 1515, Londres, National Gallery; "Va et étudie. Le fils sage", *Haggadah d'Otto Geismar*, Berlin, 1928.

Ci-contre: Jacopo Carucci dit Pontormo, "Joseph vendu à Putiphar" (détail) toile d'une série réalisée pour le mariage de Pierfrancesco Borgherini (Florence), circa 1515, Londres, National Gallery.

(Tous droits réservés pour toutes les illustrations)

## informations

Le colloque se tiendra à l'auditorium du Centre Alliance Edmond J. Safra 6 bis rue Michel Ange, Paris 16<sup>e</sup> (M° Michel-Ange Auteuil)

Accueil à partir de 9 h30 - PAF : 20 euros

Renseignements: 01 53 32 88 55 / site: www.aiu.org

(Réalisation Tal Aronzon)

# Alliance israélite universelle Collège des études juives



## L'étranger biblique dans le regard de la tradition juive



Colloque international

Dimanche 8 janvier 2012

Auditorium du Centre Alliance Edmond J. Safra



## L'étranger biblique dans le regard de la tradition juive

La Thora, dans ses législations et ses récits, développe une doctrine de l'étranger très élaborée. « Vous avez été des étrangers en Égypte » est un *leitmotive* du discours biblique. Cette injonction fait-elle référence uniquement à l'éthique, ou aussi au droit et à la politique ? Le rapport à l'étranger posait, certes, une question cruciale à la conscience monothéiste plongée dans un univers polythéiste. Mais il y avait également une Cité, qui devait gérer ce rapport et donc élaborer des principes juridiques à cet effet.

Les lectures spiritualistes et éthiques du texte biblique à l'époque contemporaine n'appréhendent en général qu'un aspect du système très élaboré de l'étrangeté. Elles méconnaissent notamment la dimension juridique de ce statut, par ailleurs très diversifié. C'est le droit talmudique qui l'a paradoxalement amplement développé par la suite, quant la Cité de l'Exil n'était plus que symbolique.

C'est à analyser ces figures de l'étranger et leur portée, en une époque où le judaïsme a secrété à nouveau une Cité, qu'est consacré ce colloque.



Accueil à partir de 9 h 30

#### Introduction

10h00-10h15 Shmuel TRIGANO

L'étranger, un critère de la double définition du judaïsme.

## Étude de Textes approfondie

10h15-12h00 Mich

Michaël Benadmon

Les figures de l'étranger dans les commentaires talmudique et halakhique.

Le texte biblique de référence sera Lévitique 19 et les commentaires qui s'y rapportent.

PAUSE

### Le sens du discours sur l'étranger

14h30-15h15 Michel АПАLI

Les lois sur l'étranger et la Kabbale.

15h15-16h00 Shmuel TRIGANO

La logique de l'étranger dans le judaïsme : L'Étranger biblique, une figure de l'Autre?



**PAUSE** 

# Le "Guer" dans la perspective contemporaine

16h30-17h15 Zvi Zонаr

"Guer": une catégorie ambivalente?

17h15-18h00 Michaël Wygopa

Le statut de l'étranger –

droit hébraïque (mishpat îvri) et droits de l'homme.